

Tournoi Interrégional du T.T Loperhet

Dimanche 10 mai 2009



Le club de Tennis de Table de LOPERHET vous invite à participer, le dimanche 10 mai 2009 à son 5^{ème} tournoi de Tennis de Table. Il se déroulera dans les salles omnisports et spécifiques de LOPERHET sur 32 tables. De nombreux lots en nature, coupes et trophées d'une valeur de 2200 € environ récompenseront les meilleurs joueurs des 15 tableaux.

REGLEMENT

- Article 1 : Les résultats seront transmis à la Ligue de Bretagne afin d'être comptabilisés dans le S.P.I.D.
- Article 2 : Le tournoi se dispute en 14 tableaux, par poules de 3 joueurs au 1^{er} tour (2 qualifiés).
- Article 3 : Tous les pongistes peuvent s'engager sur 2 tableaux.
Les féminines doivent obligatoirement jouer dans les tableaux féminins.
Toutefois, elles pourront être autorisées à participer aux épreuves masculines en respectant les équivalences habituelles (Points Licence).
- Article 4 : Tableaux, catégories, heures, droits d'engagement (Voir ci-dessous)
- A - TOUTES CATEGORIES (Numérotés à NC) – 13h30 – 6 €
 - B - REGIONAUX (25 à NC) – 11h00 – 6 €
 - C - DEPARTEMENTAUX (35 à NC) – 9h00 – 6 €
 - D - 50 à NC – 11h30 – 6 €
 - E - 60 à NC – 8h00 – 6 €
 - F - 75 à NC – 10h00 – 6 €
 - G - FEMININES TOUTES CATEGORIES – 14h30 – 6 €
 - H - FEMININES 50 à NC – 10h00 – 6 €
 - IG - MINIMES/CADETS – 12h30 – 5 €
 - IF - MINIMES/CADETTES – 12h30 – 5 €
 - JG - POUSSINS/BENJAMINS – 13h30 – 5 €
 - JF - POUSSINES/BENJAMINES – 13h30 – 5 €
 - K - VETERANS – 14h30 – 6 €
 - L - DOUBLES (Total < 3100pts) – Si l'horaire le permet
- Tableaux Seniors – 10 € les 2
- Tableaux Jeunes – 8 € les 2
- Article 5 : Le club le plus représenté (nombre de participants) se verra remettre le trophée de la ville de LOPERHET. Le vainqueur de la dernière édition est le club de SAINT DIVY SPORTS.
- Article 6 : Le tournoi est placé sous le contrôle de la Ligue de Bretagne de Tennis de Table.
Le juge-arbitre de la compétition sera J-Philippe PERROT, le directeur des épreuves Michel COAT.
- Article 7 : Toutes les parties se disputeront au meilleur des 5 manches. Toutefois, si l'horaire le permet, la finale du tableau TOUTES CATEGORIES pourrait se jouer au meilleur des 7 manches.
- Article 8 : A leur arrivée, les joueurs doivent se faire pointer à la table d'arbitrage afin de participer aux différentes épreuves.
- Article 9 : Appel des joueurs ¼ d'heure avant l'horaire. Le scratch sera prononcé après 3 appels successifs.
- Article 10 : Le T.T.L décline toute responsabilité civile ou pénale en ce qui concerne les accidents corporels, défaillances physiques ainsi que les vols, pertes, etc... dont pourraient être victimes les joueurs.
- Article 11 : Le joueur perdant est tenu de ramener le résultat ainsi que la balle à la table d'arbitrage.
- Article 12 : Il n'y aura pas d'interruption à midi (Boissons, sandwiches, merguez, frites, etc... seront à votre disposition sur place).
- Article 13 : Le tirage au sort aura lieu le samedi 9 mai 2009 à partir de 14h00.
Aucun engagement ne sera accepté par la suite.
- Article 14 : Les inscriptions devront être communiquées par téléphone pour le samedi 9 mai 2009, au plus tard à 12 heures ou par courrier à :

↳ **Lauriane & Jean-Philippe PERROT – 86, rue Joseph Créac'h – 29200 BREST**
Téléphone : 06-07-74-39-57 ou 02-56-29-02-35

Le Président
Daniel Floc'h